

Commune de Denges 6 7 3 8 5

Révision du Plan général d'affectation

Plan des zones et périmètres d'installations de cultures

Document d'enquête complémentaire

Seuls les éléments cadrés de rouge et/ou en rouge font l'objet de la présente enquête complémentaire
En bleu : modifications après la deuxième enquête publique

Approuvé par la Municipalité
le 28 février 2002
et le 13 juin 2005

Le Syndic Secrétaire :



Soumis à l'enquête publique
du 08.03.02 au 02.04.02
et à l'enquête complémentaire
du 21.06.05 au 21.09.05

Le Syndic Secrétaire :



Adopté par le Conseil communal
de Denges dans sa séance
du 05 décembre 2005

Le Président :



Approbation préalable par le
Département compétent
le 4 SEP. 2006

Le Chef du Département :



Mise en vigueur
le 29 JAN. 2008

Février 2002, juin, et décembre 2005

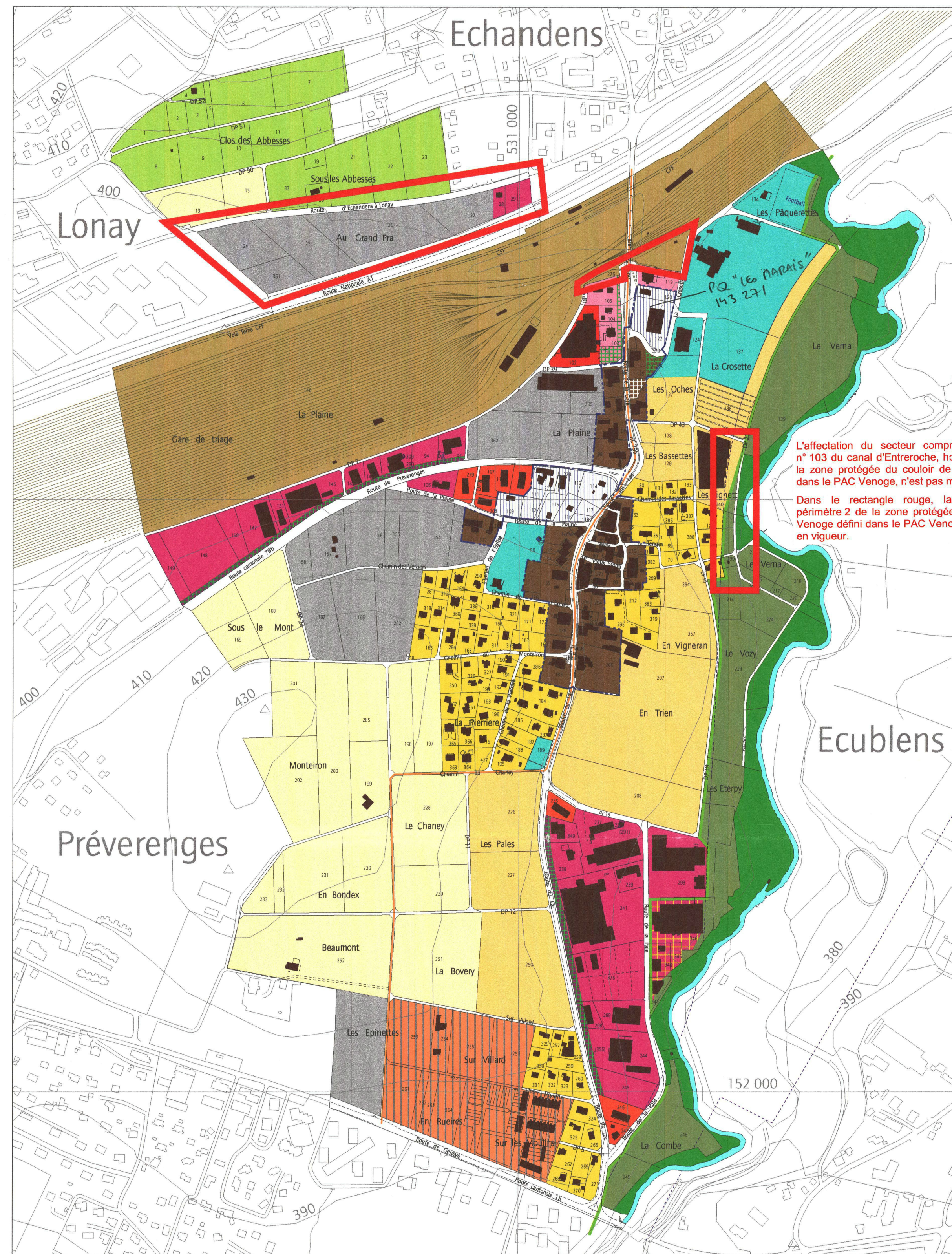
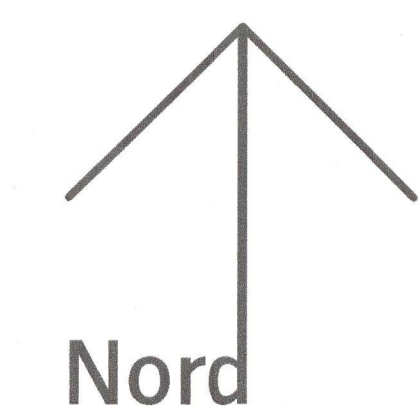
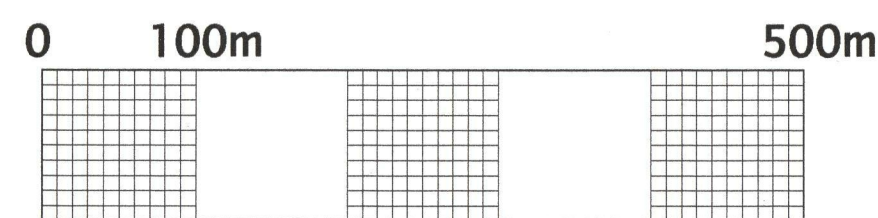
Bureau d'aménagement du territoire J.-D. Urech
6, rue Enning - 1003 Lausanne
tél. 021 312 34 31 - fax 021 320 95 66 - buz@swissonline.ch
chargés d'étude: JD. Urech, JC. Rossier

Établi sur la base des données cadastrales 99 9999

Dossier No 99999

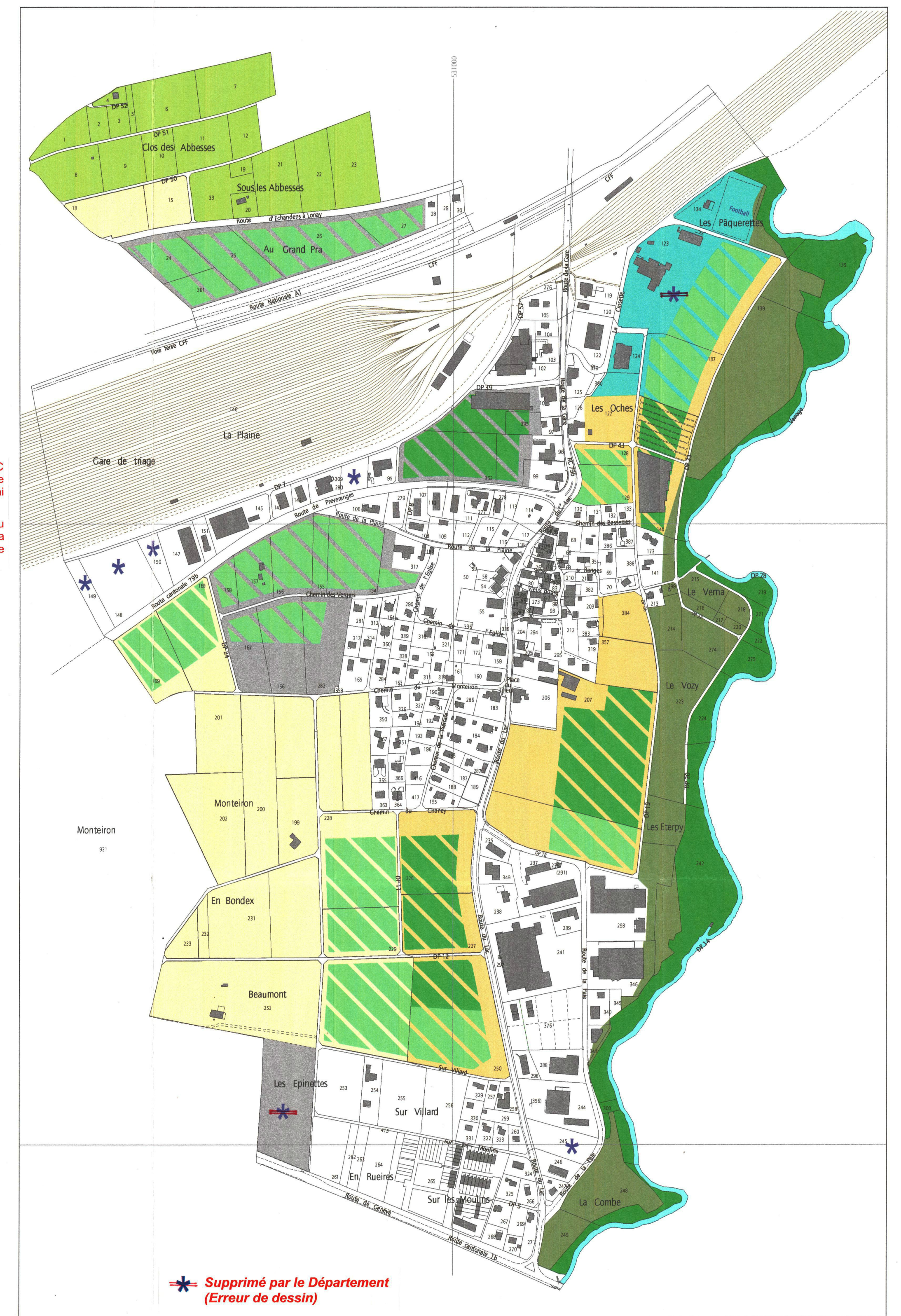
DM Bureau d'études Daniel MOSINI
Ingénieur EPF et géomètre officiel
Rue Louis-de-Savoie 72 1110 MORGES
TEL 021 804 75 75 FAX 021 804 75 76

Echelle 1 : 5000



PGA Légende du Plan des zones

- Périmètre de la zone de village - selon plan spécial
- Zone de village, selon plan spécial
- Aire de service
- Aire de jardins
- Zone d'entrée de village
- Aire de jardins
- Zone d'habitation collective A
- Zone d'habitation collective B
- Zone d'habitation individuelle
- Zone d'activités
- Zone d'activités à prescriptions spéciales
- Aire d'arborescence
- Zone du Grand Pra- provisoirement maintenue en zone intermédiaire
- Zone d'intérêt général
- Zone viticole
- Zone agricole protégée / zone agricole
- Zone intermédiaire
- Aire forestière
- Zone d'exploitation ferroviaire
- Zone de village à occuper par plans de quartiers
- Plan de quartier " Sur les Moulins ", 1er mai 1998
- PEC 103, emprises réservées du canal d'Entreroche
- PAC Venoge
- Périmètre 2
- Zone protégée du couloir de la Venoge
- Périmètre 3, Vallée de la Venoge



PGA, Légende du Plan des périmètres d'installations de cultures

- Périmètres sans construction
- Zone agricole protégée
- Zone viticole
- Zone protégée du couloir de la Venoge
- Zone intermédiaire (quelques secteurs)
- Aire forestière
- Zone de serres mobiles
- Zone agricole protégée / zone agricole
- Zone intermédiaire
- Zone d'activités
- Zone d'intérêt général *
- zones de serres fixes et mobiles
- Zone agricole
- Zone intermédiaire

* Modifications après l'enquête publique :
suppression de périmètres
d'installations de cultures

* aussi longtemps que ces terrains ne sont pas utilisés pour leur destination propre!